Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 92 du 24 novembre 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

DÉCISION N° 520686/ARM/DCSSA/EPRH/ORG

portant transfert du bureau finances-recettes de la plateforme « achats-finances-santé ».

Du *20 novembre 2023*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES :

Sous-direction « études et politiques des ressources humaines » ; bureau « organisation et gestion prévisionnelle ».

DÉCISION N° 520686/ARM/DCSSA/EPRH/ORG portant transfert du bureau finances-recettes de la plateforme « achats-finances-santé ».

Du 20 novembre 2023

NOR A R M E 2 3 0 2 4 7 1 S

Pièce(s) jointe(s) :
Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :
À compter du 1er novembre 2023 :

› Décision N° 519359/ARM/DCSSA/EPRH/ORG du 25 octobre 2023 portant transfert du bureau finances-recettes de la plateforme « achats-finances-santé ».

Classement dans l'édition méthodique :
BOEM 510-0.

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3) ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 modifié, portant organisation du service de santé des armées (JO n° 299 du 24 décembre 2021, texte n° 25) ;
Vu l'instruction N° 501231/ARM/DAPSA/DIR du 20 juin 2022 relative aux attributions et à l'organisation de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées,

Décide :

Art. 1er. Le bureau finances-recettes (BFR) de la plateforme « achats-finances-santé » (PFAF-S) de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées, implanté à l'ilot Bégin (Saint-Mandé), est transféré au camp militaire de Chanteau (Fleury-les-Aubrais).

Cette mesure prend effet le 1er novembre 2023.

Art. 2. Ordre de bataille :
Clair libellé de la formation : plate-forme « achats-finances-santé » - bureau finances-recettes ;
Code d'identification à l'ordre de bataille : OACX09A ;
Implantation géographique : Camp militaire de Chanteau - 45404 - Fleury-les-Aubrais;
Code INSEE : 45147.

Art. 3. Organismes d'administration :
Personnel militaire :
DAPSA - Bureau mutualisé du personnel - Camp militaire de Chanteau - Fleury-les-Aubrais

Personnel civil :
Centre Ministériel de Gestion de Rennes
Quartier FOCH
Boulevard Saint Conwoïon – BP 01
35998 RENNES Cedex 9

Art. 4. La décision N° 519359/ARM/DCSSA/EPRH/ORG du 25 octobre 2023 portant transfert du bureau finances-recettes de la plateforme « achats-finances-santé » est abrogée à compter du 1er novembre 2023.

Art. 5. Les dispositions de l'article 1er prennent effet le 1er novembre 2023.
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées.*

Pour le ministre des armées et par délégation :

Le médecin général inspecteur,
chargé des fonctions des sous-directeur « études et politiques des ressources humaines »
de la direction centrale du service de santé des armées,

Frédéric HONORÉ.

ANNEXE

ANNEXE.

DISPOSITIONS RELATIVES AU TRANSFERT DU BUREAU FINANCES-RECETTES DE LA PLATEFORME « ACHATS-FINANCES-SANTÉ ».

1. DISPOSITIONS CONCERNANT LE PERSONNEL.

1.1. Personnel militaire du service de santé des armées.

Les mutations du personnel militaire du service de santé des armées sont prononcées par le département « accompagnement et gestion des ressources humaines », du service de santé des armées (DAGRH).

1.2. Personnel militaire des armées et du commissariat des armées.

Les bureaux gestionnaires des armées et du commissariat des armées procèdent de même, selon les règles qui leurs sont propres, pour le personnel relevant de leur responsabilité.

1.3. Personnel civil.

Les arrêtés de mutation du personnel civil sont édités par le centre ministériel de gestion de Rennes.

2. INFRASTRUCTURE.

Le bureau finances-recettes intègre les locaux qui lui sont dévolus sur le site de Fleury-les-Aubrais. Les locaux de Saint-Mandé sont restitués à l'ilot Bégin.

3. MOBILISATION.

Le bureau finances-recettes est décrit en organisation sous le numéro conception réalisation et études d'organisation (N° CREDO) : OACX09A ;
Formation mère : PFAF-S (CREDO 0ACX).